

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 OCTOBRE 2025

Excusés : Aline MOLARD, Guillaume ARNOULD

TARIF EAU ET ASSAINISSEMENT

Les prix sont en € pour 1 m³, H.T.

Dénomination	2025	2026
Prix eau brut	1,25	1,27
Taxe communale d'assainissement	1,35	1,37
Location compteur à l'année	30 €	32 €
Contre valeur pour performance des réseaux d'eau potable		
Redevance AERM × coefficient modulateur	0.066	0,0264
Contre valeur des systèmes d'assainissement collectif		
Redevance AERM × coefficient modulateur	0.138	0,228
Redevance sur la consommation d'eau potable	0.39	0,40
Redevance sur le prélèvement de la ressource	0.0832	0,08423

Les coefficients modulateurs sont fixés par l'AERM (Agence de l'eau Rhin – Meuse)

ASSISTANCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

Le Conseil Départemental propose un contrat d'adhésion annuel, le CM accepte pour ces 2 services d'aide technique et administrative.

- Service assainissement pour 138,58 €
- Service eau potable pour 81,12 €

SDED 52

- Modification des statuts : Les SMICTOM Nord et Sud ont décidé de transférer leur compétence « collecte des déchets ménagers et assimilés » au SDED 52 au 1^{er} Mai 2025 ; aucune objection du CM.
- Les ampoules de l'éclairage public ont été remplacées par des LED sans changer les croises, opération à la charge du SDED 52.
- Le CM sollicitera le SDED 52 pour une demande d'extension de réseau pour implanter un éclairage public dans la ruelle de l'Eglise.
- Le SDED 52 demande que toutes les horloges astronomiques obsolètes (5 sur 7) dans les armoires d'éclairage public, soient remplacées.

Financement SDED 52 : 1 750 €, participation communale 1 250 €.

CLOCHE

Les escaliers et les planchers (x 2) pour accéder aux cloches sont dangereux et risqués pour l'entretien des cloches et des dispositifs de sonneries, des devis ont été demandés :

- JEAN MICHEL & NOEL : fabrication et pose d'un escalier métallique avec plancher en caillebotis ; prix 29 982 € TTC.
- PJM services de ANNEVILLE LA PRAIRIE, même genre que le devis précédent : coût 33 036 € TTC
- Un devis de l'Entreprise BABIC est en attente pour une fabrication bois, plancher en chêne et escaliers en sapin.

SDIS – SERVICE INCENDIE

Deux pompiers de Manois sont venus lister les points d'eau disponibles pour le service incendie. Constatent l'effort de la Commune qui est pourvue de 4 bâches incendie même si ne sont pas conformes, vu leur réglementation, sont là et fonctionnelles avec 120 m³ d'eau chacune.

PCS : PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE qui va devenir obligatoire.

L'Association ECTI représentée par Mr CLAVIER se propose, bénévolement, de rédiger les PCS des Communes de la CCOV en fonction des particularités de chacun : conduite de gaz, transport de matières dangereuses sur la RD 674, cyber attaques, inondation, mouvements de terrain, radon, phénomènes climatiques, risques incendie et feux de forêt, risques sanitaires (pandémie, canicule).

La CCOV prendra en charge les frais de restauration et de km dus. Accepté par le CM

SALLE DES FETES

Les travaux se terminent et le CM commence à réfléchir sur plusieurs points :

- Concernant le nettoyage : pour le nettoyage final et total à la fin des travaux, l'entreprise COTTART avait emporté l'appel d'offres.

La commune pourrait proposer, aux futurs locataires, plusieurs prestations ; une par exemple pour le nettoyage des sols, cuisine et sanitaires pour 230 € HT ; ou pour les sols 125 € HT.

Un règlement sera élaboré pour le nettoyage.

- Le CM s'est penché sur le début d'élaboration d'un règlement intérieur
- Le CM a réfléchi à la future tarification.

AFFOUGES

18 affouagistes cette année, le tirage au sort aura lieu le vendredi 21 Novembre à 18h30

LISTES ELECTORALES

Elles seront révisées prochainement. Il n'est pas trop tard pour vous inscrire.

LOGEMENTS

- Les deux logements de la cure seront libres prochainement.
 - Pour le rez de chaussée : le prix est de 580 €/mois, hors charges
 - A l'étage, le prix est de 300 €/mois, hors charges.

Pour ces logements le CM envisage plusieurs options, il est décidé de contacter des agences immobilières pour évaluer la valeur de cet ensemble, vu que les deux logements refaits à neuf sont vacants en même temps, si une opportunité se présente à un prix convenable, une vente serait envisageable.

- Le logement n° 2, en haut, face à la Mairie sera libre en Janvier 2026, le prix est de 350 €/mois, hors charges. SI VOUS ETES INTERESSE, CONTACTER LA MAIRIE.

DEMANDES DE SUBVENTION :

EDELWEIS majorettes de Grand : refusé par le CM, vu que les majorettes de Neufchâteau font les prestations à la Fête.

ROTARACT de Chaumont qui proposait 2 500 bulbes de tulipes pour la somme de 1 250 € pour la lutte contre la polio « TULIPES CONTRE LA POLIO » refusé par le CM

RELEVE DES COMPTEURS D'EAU à partir du 10 Novembre 2025.

PRUDENCE, des colporteurs passent dans le village avec des calendriers. Vérifier leur carte professionnelle et ne les laisser pas rentrer chez vous. Refermer la porte si vous devez aller chercher votre porte-monnaie... et n'hésitez pas à dire non.

11 NOVEMBRE

Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts à 11h30 suivi d'un vin d'honneur à la salle de Conseil à la Mairie. Cette année, nous aurons l'honneur d'avoir une délégation de Pompiers.

INTRA MUROS N'hésitez pas à l'installer pour avoir les informations sur Liffol Le Petit.